

Elections Législatives du Dimanche 5 Mars 1967

CIRCONSCRIPTION DE LA ROCHELLE

André SALARDAINE

Candidat Vᵉ République

Chères Electrices, Chers Electeurs,

Le 5 mars, vous élirez votre Député,

Le 5 mars, vous réélirez

André SALARDAINE

Par votre vote, vous contribuerez à la poursuite de l'œuvre de rénovation nationale, de développement économique, d'essor scientifique et de progrès social, entreprise par le Général de Gaulle, Président de la République, son gouvernement et la majorité cohérente qui, pour la première fois, permettent à la France de vivre en paix et d'établir les bases d'un Etat moderne capable d'assumer le destin de la patrie au sein de l'Europe, dans un monde dur et difficile.

Grâce à votre appui, la majorité, librement et lucidement fidèle au Général de Gaulle, continuera cette grande entreprise sans faiblesse, sans démagogie, pour le Bien Commun.

1° SUR LE PLAN NATIONAL

Votre Député s'engage à participer à la consolidation de la PAIX et de la coopération internationale.

I. - A l'extérieur :

La construction européenne sera poursuivie avec réalisme, en défendant vigoureusement les intérêts de la France, c'est-à-dire les intérêts de nos agriculteurs, de nos industriels, de nos commerçants et artisans.

II. - A l'intérieur :

La PAIX, grâce à la satisfaction des besoins économiques de toutes les couches sociales, est aussi un souci majeur des députés et candidats de la Vᵉ République.

Le développement économique, compte tenu des résultats acquis, se traduira par un effort d'équipement sans précédent (notre pays, comme La Rochelle, n'est-il pas actuellement un immense chantier ?) dans les domaines de l'urbanisation, du logement, des routes et autoroutes, des liaisons aériennes, des postes et télécommunications, de l'équipement sportif et culturel.

Mais cela suppose que notre monnaie reste stable, forte et garantie par nos réserves. La consolidation de la monnaie et le développement économique conditionnent le progrès social.

Les fruits de l'expansion doivent être équitablement répartis ; c'est une des tâches essentielles de la Vᵉ République au cours de la prochaine législature. Les efforts déjà faits pour améliorer régulièrement la situation matérielle des travailleurs, des familles, des jeunes, des retraités et rentiers, des personnes âgées, de même que la condition de la femme, seront continués et intensifiés, en freinant toujours la hausse des prix.

L'inflation est l'ennemie n° 1 des vieux, des familles, des petits revenus.

L'inflation reste le danger le plus grave dont nous menacerait le retour aux erreurs anciennes.

- La Défense Nationale représentait 32,6 % du budget en 1957. Elle ne représente plus que 20,6 % en 1967 au temps de la force de la dissuasion qui, on le sait ne coûte pas plus cher qu'une armée conventionnelle mais profite davantage à la science et à l'industrie.
- La recherche scientifique bénéficie de 62 fois plus de crédit qu'en 1957.
- Les avantages sociaux et les investissements d'équipement ont considérablement augmenté.
- En 1958, la France avait construit moins de 125 kms d'autoroutes en 13 ans, alors que depuis 6 ans elle en a construit près de 1.000 kms.
- Les professeurs de l'enseignement agricole sont plus nombreux en 1967 que ne l'étaient les élèves avant 1958 !
- Enfin, vous savez que la France, réduite à la mendicité internationale, avant le retour du Général de Gaulle au pouvoir a maintenant remboursé la plus grande partie de ses dettes et constitué des réserves qu'il ne faut pas dilapider au vent des crises revenues.

2° SUR LE PLAN RÉGIONAL ET LOCAL

Seul un régime solide, animé par une véritable majorité parlementaire et dirigé par un gouvernement uni sous l'autorité d'un Chef d'Etat responsable, élu au suffrage universel, est en mesure, au siècle de la rapidité et de l'efficacité, de poursuivre une authentique politique de développement régional et local.

Votre Député soutiendra ce régime pour une véritable politique d'expansion économique, de logement, d'éducation, de plein emploi.

I. - Expansion économique.

Faire de La Rochelle et de l'Aunis une vraie métropole régionale ; équilibrer le développement rural et urbain, maritime et agricole, touristique et industriel, commercial et artisanal.

Telle est notre volonté. Notre action passée garantit la réalisation de nos ambitions :

- **Installations portuaires** : Votre Député continuera d'appuyer les opérations de développement du port de commerce (extension du môle d'escale), du port de pêche (construction d'une darse) et de plaisance (Minimes).

- **Plein emploi** : ce qui a été fait n'est qu'un commencement : Service des Pensions des Armées, Ecole Nationale des Brigades des Douanes, implantation de l'usine SIMCA que l'on nous envie. Installation en 1967 d'une nouvelle usine à Jeumont-La Pallice et de plusieurs autres sur les zones industrielles (sept dossiers à l'étude) : plus de 1.000 emplois nouveaux, sans parler de l'extention de SIMCA. Un effort particulier sera fait pour industrialiser les centres voisins.

Le développement du tourisme est un élément capital de l'économie régionale. En ce sens, la construction du port des Minimes et des ports-relais du littoral et des îles est absolument nécessaire pour créer de nombreux emplois industriels, hôteliers, commerciaux, artisanaux, etc... dans un secteur typiquement maritime.

Grâce à ces efforts inlassablement poursuivis, les jeunes pourront trouver du travail dans leur région natale.

II. - Urbanisme

L'aménagement du réseau routier sera poursuivi ; la très importante déviation Nord du Moulin des Justices à La Pallice, l'entrée Nord, la déviation et la pénétrante Est (Aytré - Saint-Eloi).

Les routes à quatre voies seront prolongées vers Rochefort et Poitiers.

Un effort particulier sera accompli en matière de construction de logements : après Mireuil, (4.800 logements), la réalisation d'une nouvelle Z. U. P. de 10.000 logements est entreprise à l'Est de La Rochelle. Une autre aux Minimes.

Les programmes de construction de logements dans les diverses communes seront rigoureusement défendus et le logement individuel encouragé.

III. - Enseignement scolaire et universitaire

Sur ces points, des résultats très importants ont déjà été obtenus ; les constructions scolaires n'ont jamais été aussi nombreuses tant dans le primaire que le secondaire.

Un établissement d'enseignement supérieur, (Institut Universitaire de Technologie), va être construit en 1967-68 à La Rochelle qui permettra aux jeunes de la région de préparer sur place des diplômes d'ingénieur.

Stades, plaines de jeux, Maison de la Culture, foyers et maisons de jeunes. Nous continuerons à combler le retard pris avant nous.

IV. - Problèmes maritimes et agricoles

Votre député, originaire du pays, connait bien les problèmes des marins et des cultivateurs.

Il a défendu énergiquement leurs intérêts légitimes : Bénéfice de la retraite à 55 ans. Pension des veuves et des orphelins.

— Situation des pêcheurs sardiniers ;

— Tolérance des petits chalutiers à l'embouchure des rivières et le long des côtes ;

— Adoption de la loi sur les carrières courtes des marins du large ;

— Exonération de la T.V.A. pour le poisson ;

— Interventions pour la construction de l'Abri du Marin et de l'Ecole d'apprentissage maritime.

— De même, votre député s'est attaché à défendre en toutes circonstances les intérêts des agriculteurs :

Il a défendu et voté les nombreuses lois d'expansion agricole, les lois complémentaires à la loi d'orientation, sécurité sociale agricole, rente viagère agricole, subventions pour l'amélioration des cheptels vifs et morts, loi de vulgarisation agricole, économie contractuelle, etc.

Il s'agit à présent de poursuivre la modernisation en préservant les intérêts des exploitations familiales.

Il faut que l'amélioration des structures permette aux agriculteurs français d'augmenter leurs revenus, de tendre vers la parité et de tirer un **juste profit de l'organisation du Marché commun agricole.** Des négociations serrées menées par un gouvernement fort seront indispensables.

Electeurs, Electrices,

Vous avez voulu élire le Président de la République au suffrage universel ; vous avez dégagé une majorité pour porter le Général DE GAULLE à la magistrature suprême.

Vous confirmerez votre vote en élisant le candidat de la Vᵉ République, et en rejetant les oppositions démagogiques, qui promettent tout, tout de suite et pour rien, mais ne sont unies aujourd'hui que pour détruire et se diviseraient à nouveau aussitôt qu'élues pour retomber dans le désordre d'antan.

Vous ferez confiance à nouveau à André SALARDAINE.

Electeurs, Electrices, mes amis,

Vous me connaissez bien ; journellement je suis au service de ma ville, de ma région, de l'Etat. Plus que jamais je resterai à **votre service.**

Votez pour la poursuite du développement économique et social.

Votez pour la France indépendante, forte et prospère.

Votez pour la majorité Vᵉ République librement fidèle au Général de Gaulle.

Vive La Rochelle, vive l'Aunis, vive la France !

Suppléant :

Michel NOËL

André SALARDAINE

Chevalier de la Légion d'Honneur — Médaille Militaire — Croix de Guerre 1939-1945 et T. O. E.

Député sortant — Maire de La Rochelle — Conseiller Général

Président du Syndicat d'Adduction d'Eau de La Rochelle-Nord

Président du Syndicat intercommunal à Vocation Multiple

Vu le Candidat.

IMP. JEAN FOUCHER & Cᵉ - LA ROCHELLE